

Jours et heures de chasse autorisés de septembre 2026 à mars 2027 :							
ZONES / HORAIRES							
ZONE A	Le plateau de Castillon, le versant du tunnel (POURRA-LAVALDUC) jusqu'à la pompe à feu (vieille cheminée en pierre)						
ZONE B	De la limite de la zone A jusqu'au bord de l'étang de Berre (Collines Cadéraou, Lèbre, Figuerolles, Tours gros)						
Les jours cochés, la chasse peut avoir lieu toute la journée, sauf les dimanches et jours fériés jusqu'à 12 h. Les jours fériés, la chasse est également autorisée jusqu'à 12 h, même si le jour n'est pas coché. Les dimanches après-midi sont également autorisés du 1er octobre au 15 novembre inclus.							
PLANNING							
Du 13 septembre au 30 septembre							
Zone A	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin						X	X
Après-midi						X	
Zone B	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin						X	X
Après-midi						X	
Du 1er octobre au 15 novembre							
Zone A	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	X	X	X	X	X	X	X
Après-midi	X	X	X	X	X	X	X
Zone B	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	X	X	X	X	X	X	X
Après-midi	X	X	X	X	X	X	X
Du 16 novembre au 10 janvier 2027							
Zone A	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin				X		X	X
Après-midi				X		X	
Zone B	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	X	X		X		X	X
Après-midi	X	X		X		X	
Du 11 janvier au 20 février 2027							
Zone A	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin				X		X	X
Après-midi				X		X	
Zone B	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	X			X		X	X
Après-midi	X			X		X	
Du 21 février au 31 mars 2027							
Zone B	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	X			X		X	
Après-midi	X			X		X	